Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 octobre 2026

À Avignon et Arles les CCI ainsi que la Chambre des métiers de la Région Sud Paca montent en première ligne

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 octobre 2026

La CCI de Vaucluse, d'Arles et la Chambre de métiers et de l'artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur se mobilisent pour épauler les professionnels, les aider dans leurs démarches et faciliter leur accès aux aides d'urgence. Six commerces avignonnais ont été particulièrement touchés par les dégradations, les pillages et les vols survenus le 17 octobre, dont cinq dans l'intramuros et les entreprises du Pays d'Arles sont éprouvées par les inondations.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 octobre 2026

Vitrines endommagées, locaux saccagés, marchandises dérobées : à Avignon, les violences du samedi 17 octobre ont laissé des traces bien concrètes dans les commerces. Six établissements ont été particulièrement affectés, dont cinq au cœur de la cité des papes. Après une journée de mobilisation qui a dégénéré dans plusieurs secteurs du centre-ville, notamment autour de la préfecture et de la rue de la République, les commerçants doivent désormais faire face à une autre épreuve : évaluer les dégâts, engager les réparations et tenter de préserver leur activité, car derrière chaque rideau baissé, il y a une entreprise à faire repartir, des charges à honorer et des salariés dont l'avenir dépend de la reprise. C'est sur ce terrain que les organismes consulaires interviennent.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 octobre 2026

Copyright Facebook Police nationale Vaucluse

Un accompagnement au plus près du terrain

La CCI de Vaucluse a donc pris contact avec les commerçants concernés dès les premiers événements. Mission ? Recueillir leurs besoins, les aider à engager les démarches auprès des assureurs et des autorités, puis les orienter vers les interlocuteurs compétents, notamment la Dreets (Direction régionale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 octobre 2026

de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) et l'Urssaf (Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales). La chambre consulaire échange également avec la préfecture et la Ville d'Avignon afin de faire remonter les difficultés qui nécessiteraient une réponse publique. « Rien ne peut justifier que des commerçants et des chefs d'entreprise deviennent les victimes de tels agissements », rappelle Anne Benedetti, présidente de la CCI de Vaucluse, qui a tenu à exprimer sa solidarité avec les professionnels touchés. Lundi 19 octobre, elle participait, avec des élus de la CCI, au rassemblement républicain organisé dans le péristyle d la mairie, à l'initiative du maire.

Jusqu'à 1 500€ pour les artisans

La Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) Provence-Alpes-Côte d'Azur a, de son côté, activé sa cellule de crise et son fonds de calamités et de catastrophes naturelles. Les entreprises artisanales directement touchées peuvent solliciter une aide exceptionnelle pouvant atteindre 1 500€, sous réserve de remplir les critères d'éligibilité. Des conseillers sont mobilisés pour dresser un premier bilan des dommages, accompagner les déclarations d'assurance et les démarches administratives, mais aussi orienter les artisans vers les dispositifs financiers adaptés afin de répondre aux urgences et permettre aux entreprises de reprendre leur activité dans les meilleurs délais. Cette mobilisation locale émane d'un dispositif national annoncé par le gouvernement le 19 octobre. Parmi les mesures présentées : la prise en charge intégrale par l'État de l'activité partielle pour les entreprises concernées, des possibilités de report de cotisations sociales et une offre de prêt à taux zéro pouvant atteindre 50 000€ sur trois ans, proposée par Bpifrance.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 octobre 2026

Copyright Facebook CCI d'Arles

Faire face aux dégâts et préparer la reprise
Pour les commerçants et artisans, le premier réflexe consiste à signaler les dommages, conserver les éléments permettant de les documenter et contacter rapidement leur assureur. Les délais et les modalités d'indemnisation dépendent des contrats souscrits et un accompagnement peut aider à éviter que les démarches ne retardent davantage la reprise. Les professionnels concernés peuvent ainsi joindre la CCI de Vaucluse au 04 90 14 10 42. La CMA Provence-Alpes-Côte d'Azur est accessible au 3006, numéro gratuit, ou par courriel à contact@cmar-paca.fr

Dans le Pays d'Arles, des entreprises durement éprouvées par les inondations
À Saint-Martin-de-Crau, Boulbon, Port-Saint-Louis-du-Rhône, Saint-Étienne-du-Grès, Mouriès et dans le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 21 octobre 2026

secteur de Cabannes, les conséquences de l'épisode méditerranéen se précisent. Au lendemain des intempéries, la CCI du Pays d'Arles évoque des situations critiques : des entreprises et des établissements touristiques ont été inondés, tandis que des coupures d'électricité, des perturbations des réseaux de communication et des routes impraticables entravent l'activité. Certaines structures ont même dû suspendre leur fonctionnement. Déjà sollicitée par plusieurs professionnels, la CCI poursuit ses investigations sur le terrain et auprès des associations de commerçants pour mesurer l'ampleur des dégâts. Elle invite toutes les entreprises touchées, même lorsque les conséquences restent difficiles à évaluer, à se signaler afin de bénéficier d'un accompagnement individualisé et d'être orientées vers les dispositifs d'aide adaptés. La cellule d'appui est joignable au 04 90 99 08 08 ou à celluleappui@arles.cci.fr. Pour les dirigeants, l'urgence est désormais de sécuriser leurs locaux, de rétablir les services essentiels et de préparer la reprise.
Mireille Hurlin

La Région Sud débloque 5 millions d'euros pour les commerces pillés